

**COMPTE-RENDU DE LA REUNION
DE L'ASSEMBLEE DES SAGES
Du 7 juin 2018**

Sur invitation de Monsieur le Maire Jean Michel BUF, la réunion de l'assemblée des Sages s'est tenue le jeudi 7 juin 2018, en la salle du Conseil Municipal, à 9 h 30.

Ordre du jour :

- 1) Approbation du compte-rendu du 26 avril 2018 ;
- 2) Intervention du CCAS sur les activités entreprises en faveur des anciens ;
- 3) Semaine Bleue : accord des intervenants, prospectus, banderoles ...
- 4) Elaboration d'une liste des futurs objectifs pour l'assemblée des Sages ;
- 5) Questions diverses.

A cet ordre du jour, il a été ajouté l'intervention de la Gendarmerie et de M. le Maire.

Etaient présents :

Nicole BEAUPERIN, Yves BEAUPERIN, Maurice BOUJU, Roselyne COCHIN-MERCIER, Yvonne GUENERY, Pierre GUINÉ, Michel GUITTON, Gilles HEURTIN, Odile HOUGUET, Michel LECOQ, Bernard MOUSSIEAU, Marie-Noëlle MOUSSIEAU, Jacqueline OLIVIER, Josette SEROUX.

Marie France GUIHO, adjointe, Marie Jeanne GUINEL, élue missionnée.

Etaient excusés :

Colette CHAUVIN, Danielle CORMERAIS, Philippe ETIENNE.

Etaient absents :

Marcel BUSSON, Gérard CABAS.

Intervention de la Gendarmerie et de M. le Maire :

Le Gendarme José Goncalvès nous rappelle que de nombreux phénomènes d'escroquerie interviennent sur tout le territoire. Il faut donc être très méfiant quant à l'ouverture des portes et aux appels téléphoniques.

Il ne faut jamais rappeler les numéros inconnus, car souvent ces rappels ont des coûts exorbitants.

Il faut également se méfier des appels téléphoniques nous attribuant des gains (tel qu'il y a pu en avoir au moment de l'ouverture du Leclerc).

En cas de démarchage mandaté par la Mairie, il faut vérifier auprès de la Mairie avant de laisser entrer chez soi.

M. le Maire rappelle que si la délinquance physique baisse, la délinquance non physique explose.

Il ne faut pas faire entrer n'importe qui dans sa maison et ne pas décrocher nécessairement le téléphone si le numéro qui s'affiche n'est pas nominatif. En effet, beaucoup de ces appels indésirables proviennent de cartes prépayées, donc sans nom. Le mieux est de laisser sonner et si la personne qui appelle appartient à notre entourage, soit elle laissera un message, soit elle rappellera.

Pour les messages informatiques suspects, ne pas les ouvrir et les rejeter comme indésirables, afin de ne pas retrouver les mêmes messages quelque temps après.

Actuellement, M. le Maire nous indique que seule la Société TEMACO est mandatée par la Mairie auprès des particuliers pour installer des puces électroniques sur les conteneurs en vue de la redevance incitative. Tout autre intervenant se revendiquant de la Mairie est non mandaté.

M. Goncalvès nous rappelle que les arnaques informatiques proviennent souvent de cyber-cafés, donc impossible à identifier et à poursuivre en justice pour obtenir réparation. La plupart des plaintes ne peuvent donc aboutir.

Il nous rappelle également l'importance de fermer les portes et de ne pas laisser les clés, bijoux et sacs trop en évidence dans la maison, car les voleurs veulent souvent faire vite. Il cite en exemple les vols survenus à la Chaussée, 4 véhicules et 2 motos la même nuit, les conditions étaient favorables aux voleurs, puisque des portes n'étaient pas fermées. Ils ont été interpellés depuis.

Il existe des moyens dissuasifs. Une simple alarme avec hurleur extérieur peut suffire à dissuader certains voleurs.

Il existe le dispositif « Voisin vigilant et solidaire » : ce dispositif a pour but d'être dans la dissuasion, de noter des anomalies, des véhicules inconnus paraissant roder dans le quartier et de transmettre ces renseignements à la Gendarmerie par SMS. L'information transmise peut à court ou à plus ou moins long terme être recoupée avec d'autres et ainsi permettre d'arrêter les délinquants. C'est de l'information et non de la délation.

L'Assemblée des Sages souhaite faire une grande publicité sur ce problème des arnaques et de la sécurité lors de la Semaine bleue et souhaiterait qu'une réunion à ce sujet soit organisée par la Mairie.

M. le Maire nous indique qu'une vidéo protection va être installée sur différents bâtiments communaux. A la différence d'une vidéo surveillance, qui nécessite une présence humaine face aux écrans, ce système permet de photographier les auteurs d'incivilités et certaines fois les voleurs, et de les poursuivre, suivant un protocole d'accord établi avec la Gendarmerie.

Intervention de la directrice du CCAS (Centre Communal d'Action Sociale) :

L'intervention faite par la directrice du CCAS Carole Bizeul peut être consultée dans son intégralité sur le document joint à ce compte-rendu.

1) Approbation du compte-rendu du 26 avril 2018 :

Le compte-rendu du 26 avril 2018 est approuvé à l'unanimité.

3) La Semaine bleue :

Le lundi, Roselyne nous informe qu'il n'est pas possible de déguster du vin rouge à 15 heures. Il est donc convenu de faire la dégustation à 17 h, sur inscription obligatoire, avec 24 participants maximum pour environ 2 heures et sur 6 vins.

Le lancement de la semaine bleue aura donc lieu à 18 h 30.

Mardi matin : 9 h30, tout est réglé.

Mardi après-midi : 14 h, réunion commune avec l'intervenante du Centre d'enfouissement de Treffieux et M. JOBERT, de la Communauté de communes, sur le tri sélectif et la redevance incitative.

Mercredi après midi : jeux avec les enfants du centre aéré et autres participants, le goûter sera offert par la Municipalité.

Jeudi :

Simulateur de conduite à la caserne des Pompiers toute la journée.

L'après-midi, 14 h-17 h, exposé sur les arnaques par la Gendarmerie et les premiers soins avec les Pompiers.

Vendredi, 14 h- 17 h, intervention de Jacky Flippot sur « Château de Blain et Protestantisme ». La location du cinéma sera facturée 100 € à la Mairie.

Samedi, 16 h, chorale suivie de l'auberge espagnole.

| | Matin | Après-midi | Référent | Lieu |
|-------------------------------------|--|---|---|--|
| Lundi 1 octobre | | Dégustation de vin rouge (17 h) (sur inscription) | Roselyne Cochin | Henry Dunant |
| | | Lancement de la Semaine Bleue (18 h 30) | | |
| Mardi 2 octobre | Session Code de la Route (9 h 30) 170 € | Exposés : Redevance incitative Tri sélectif (M. Jobert) (14 h) | Maurice Bouju M. F. Guiho | Henry Dunant |
| Mercredi 3 octobre | | Jeux (Barakajeux) 60 € | Nicole B. Yves B. Yvonne Guénery Jacqueline O. | Henry Dunant |
| | | Goûter (14 h 30 – 16 h) | Céline Notel (M. F. Guiho) | |
| Jeudi 4 octobre | Simulateur de conduite (10 h – 12 h) | Exposé sur les arnaques par la Gendarmerie et Premiers soins avec les pompiers (14 h – 17 h) Simulateur de conduite (14 h – 18 h) | Michel Guitton M-F. Guiho | Caserne pouvant accueillir 70 personnes maximum |
| Vendredi 5 octobre | | Jacky Flippot Château et protestantisme (14 h – 17 h) | Gilles Heurtin | Cinéma 100 € |
| Samedi 6 octobre | | Chorale (16 h) Suivie d'une auberge espagnole 50 € | Yvonne Guénery | Henry Dunant |

Pour la Semaine bleue, deux banderoles vont être réalisées pour un coût de 150 € et 2000 prospectus pour un coût de 52 €.

Pour la permanence à la Fête des associations, il est convenu, avec les présents, les horaires suivants (les personnes absentes à ce Conseil qui souhaitent s'ajouter à l'un de ces horaires sont priées d'en avvertir le président ou la secrétaire) :

9h-12h : Odile HOUGUET, Roselyne COCHIN-MERCIER et Jacqueline OLIVIER

12h-14h : Nicole BEAUPERIN, Marie Jeanne GUINEL

14h-16h : Maurice BOUJU, Gilles HEURTIN et Philippe ETIENNE

16h-18h : Michel GUITTON

Monsieur BEAUPERIN sera présent toute la journée.

Les autres points de l'ordre du jour, qui n'ont pu être abordés faute de temps, seront envisagés lors d'une autre réunion de l'assemblée des Sages.

Prochaine réunion de l'assemblée des Sages

La prochaine réunion de l'Assemblée est fixée au 13 septembre 2018 à 9h30.

L'ordre du jour étant épuisé, le président de l'assemblée lève la séance à 12h.

Fait à BLAIN le 7 juin 2018.

Compte rendu rédigé par la secrétaire : Mme OLIVIER

Lu et approuvé par :

M. BEAUPERIN, président,

et Mme Marie Jeanne GUINEL, élue missionnée.